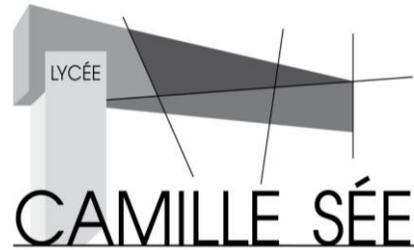


Lycée Polyvalent Camille Sée  
42, avenue de l'Europe  
68025 COLMAR Cedex  
Tél : 03 89 22 25 00

ce.0680008P@ac-strasbourg.fr

[www.lyc-see-colmar.ac-strasbourg.fr](http://www.lyc-see-colmar.ac-strasbourg.fr)

Pour plus de renseignements : [escheidecker@ac-strasbourg.fr](mailto:escheidecker@ac-strasbourg.fr)



## Section européenne Histoire-Géographie/Allemand Ouverture culturelle et renforcement linguistique

Le lycée Camille Sée vous propose d'intégrer dès la 2<sup>nde</sup> une classe de **Section européenne allemand**.

Une Section européenne est l'enseignement d'une matière en langue étrangère. Elle permet une **mention spéciale au baccalauréat** grâce à un cours d'histoire-géographie en allemand accompagné d'un renforcement linguistique à partir de la classe de 1<sup>ère</sup>.

La Section européenne/allemand au lycée Camille Sée est basée sur l'enseignement de **l'Histoire et de la Géographie en allemand**. Il s'agit d'une option.

Exemples de thèmes étudiés :

- ❖ *Das Antike Rom* (Visite de Trèves en janvier 2019)
- ❖ *Die Verstädterung*
- ❖ *Die globalisierte Welt* (Visite d'une entreprise en T<sup>le</sup>)
- ❖ *Kunst und Musik* (Visite de Vienne en 2019 et 2020 en 1<sup>ère</sup>)

Cet enseignement, qui se construit sur **3 années**, s'accompagne d'un échange scolaire avec un établissement partenaire, de voyages culturels et/ou de sorties.

- ❖ *Echange avec une école de Büsum en Mer du Nord en 2<sup>nde</sup>*

En DNL, la langue de l'autre n'est plus seulement enseignée en tant que telle, mais devient vecteur d'un apprentissage thématique où des aspects du cours sont approfondis en allemand. A ceci s'ajoute la **possibilité de passer la KMK**.

Dans le domaine professionnel, l'usage de l'anglais est incontournable et l'obligation de son apprentissage n'est plus à démontrer. La distinction ne se fait donc plus à ce niveau mais dans la maîtrise d'autres langues parlées par nos voisins européens, en particulier l'Allemagne, premier partenaire économique de la France et voisin direct.

Pour décrocher **une mention supplémentaire** "Section européenne" au baccalauréat il faut une note égale ou supérieure à 12/20 à l'écrit d'allemand du baccalauréat (LVA ou LVB) et une note égale ou supérieure à 10/20 à l'oral de DNL.

***Si vous êtes convaincus,  
cochez la case Section européenne/allemand dans votre dossier d'inscription !***